

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE

Arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale

THÈSE

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)
Mention : Droit privé

Présentée et soutenue publiquement le 21 novembre 2025 à 14h
en salle Alex WEILL de la Faculté de Droit de l'Unistra

par

Madame Suhendan GOKSAL

***« La protection de l'environnement en droit français
de la responsabilité civile extracontractuelle par le prisme de ses fonctions. »***

JURY

Madame Béatrice PARANCE,
Professeur à l'Université de Paris-Dauphine – rapporteur

Monsieur Grégoire LERAY,
Professeur à l'Université Côte d'azur de Nice – rapporteur

Madame Christel COURNIL,
Professeur à l'Université de Toulouse

Madame Bénédicte GIRARD,
Professeur à l'Unistra

Madame Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE,
Professeur à l'Unistra, directrice de thèse